



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PEGC et charges d'enseignement

Question écrite n° 76095

Texte de la question

M. Maurice Adevah-Poeuf attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur la situation des CE EPS et des PEGC et plus particulièrement sur le blocage que connaît actuellement le dossier pour l'amélioration de leurs carrières. En effet, à l'issue de quatre tables rondes entre les représentants du ministre de l'éducation nationale et les organisations syndicales représentatives, des propositions ont été présentées le 25 janvier dernier. Mais il apparaîtrait que les mesures concernant le repyramidage des corps des CE d'EPS et des PEGC et la modification du rythme d'avancement en classe exceptionnelle seraient remis en cause. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position sur ce sujet et s'il entend remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Adevah-Poeuf](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76095

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : jeunesse, éducation nationale et recherche

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2002, page 2506